Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 6 janvier :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : Fermée.

Établissement Municipal de Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h.

Bibliothèque Catholique, 41, rue Carnot : de 9 h. à 10 h. 30.

Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

L'ECOLE ORTHOPÉDIQUE

Une administration municipale qui veut remplir sa tâche voit s'ouvrir à son activité des domaines très divers: problèmes d'hygiène et de voirie, questions scolaires, sociales, etc.., il n'est rien dans la vie de la cité qui ne sollicite son attention.

Nous avons, maintes fois en l'occasion de présenter à nos lecteurs les réalisations dont bénéficie à Tourcoing la collectivité. Nous voudrions, aujourd'hui les renseigner plus spécialement sur une œuvre qui rend beaucoup de services: l'Ecole orthopédique.

Cet organisme est relativement récent, puisqu'il date de 1923.

Sa raison d'être est de remédier à un état physique déficient chez des enfants imparfaitement constitués, (déviation de la colonne vertébrale, atrophie, insuffisance, etc.).

Certes, c'était une œuvre particulièrement délicate à mettre sur pied. Tant de problèmes complexes pouvaient se présenter, tant de facteurs étaient susceptibles de multiplier les cas particuliers, que l'on était en droit de se demander, s'il était matériellement et même techniquement possible, de mener à bien une telle entreprise, de la faire fonctionner, et surtout d'arriver à des résultats pratiques.

M. Dron, alors sénateur, fit appel à M. le docteur Pierre Faidherbe, de Roubaix, qui, après un examen de la question, affirma sa foi dans le succès.

C'est alors que commença la première période de travail (1923-1927), que l'on peut appeler la période expérimentale.

Dans une salle de l'Hospice de Tourcoing on installa des appareils de gymnastique indispensables.

Des enfants, désignés à la suite d'inspections médicales et soumis à une consultation spéciale, étaient admis à suivre les cours.

Pendant les quatre années d'essais, 415 enfants purent être soignés. Les résultats, quoique bons, n'étaient pas complets. En effet, à la gymnastique devait se joindre un régime alimentaire approprié à l'état particulier de chaque malade. D'autre part, ce stage momentané ne pouvait amener un résultat parfait, et il était indispensable d'établir un programme scolaire spécial, et une division des temps propres à permettre de donner aux enfants des repos et des attitudes statiques alternant avec les exercices correctifs. Mais l'expérience ayant démontré que l'on était sur la bonne voie, on passa donc à la période effective.

La Municipalité vota un crédit de 880.000 fr. pour « la création et l'aménagement d'une école de gymnastique orthopédique ».

Cette école fut installée en octobre 1927, dans les bâtiments de l'Union post-scolaire de la Blanche-Porte, qui offraient un milieu approprié aux besoins de l'œuvre.

C'est cette école que nous avons visitée sous l'aimable conduite de son dévoué directeur M. Drancourt, qu'assiste un personnel de choix. M. Drancourt a bien voulu nous donner quelques indications intéressantes, tandis que M. le docteur Pierre Faidherbe nous renseignait sur la partie médicale de l'établissement.

Nous entretiendrons prochainement les lecteurs de cette visite.

LA BRASSERIE « CHANTECLER », ex-Café Moderne, Tourcoing, invite MM. les Brasseurs, les Cafetiers, les Restaurateurs, à venir visiter sa cave à bière, unique au monde. 41012

TROIS PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE RECOIVENT LA MÉDAILLE DU MÉRITE DIOCÉSAIN

Au cours de la présentation des vœux des membres de l'enseignement libre au cardinal Liénart, évêque de Lille, celui-ci a décerné la médaille du Mérite diocésain, pour plus de 25 ans de collaboration à l'œuvre de l'éducation religieuse de la jeunesse, à Mme Astima, directrice, et à Mlles Victoire et Amaye, institutrices à l'Institut Sainte-Marguerite-Marie, rue du Commandant-Driant.

M. FERNAND BONTE-SENELAR EST NOMMÉ NOTAIRE À St-VALERY

Nous apprenons la nomination de M. Fernand Bonte-Sénélar, docteur en droit, de Tourcoing, comme notaire à Saint-Valéry-sur-Somme, en remplacement de Mᵉ Paul Moehu.

Mgr RÉGENT AU CERCLE St-JEAN-BAPTISTE

C'est ce soir à 20 h. que Mgr Régent, dont nous connaissons le grand cœur et le magnifique talent oratoire, parlera de « La Famille », au Cercle Saint-Jean-Baptiste, 120, rue du Touquet.

La personnalité du conférencier et l'importance du sujet traité laissent espérer que les paroissiens répondront nombreux à l'invitation qui leur a été faite.

Cependant, il est fait un pressant appel auprès des membres de la F.N.C. et des anciens combattants pour que ces derniers fassent un effort en vue d'assurer un magnifique auditoire à l'aumônier si dévoué du 1ᵉʳ Corps d'armée.

Les membres de l'A.C.J.F. et les jeunes filles d'œuvres recueilleront aussi de précieux enseignements dont les conclusions leur serviront de guide dans la tâche qui les attend demain.

La séance sera agrémentée par de nombreuses projections qui promettent de faire passer à tous une excellente soirée dans une salle bien chauffée.

Le Cercle sera ouvert à 19 h. 45.

CHEZ LES AMIS DE TOURCOING
Après l'Exposition du Travail

Nous avons souligné en son temps le grand succès obtenu par l'Exposition du travail qu'avaient organisée les « Amis de Tourcoing ». Comme conclusion à cette manifestation, il a été procédé mercredi soir, au siège du Syndicat d'initiative, rue de Wailly, à la distribution des médailles et récompenses attribuées aux participants.

M. J. Masurel présidait et avait à ses côtés: MM. Guéranger, premier vice-président; Florin, président du Comité artisanal de Tourcoing, et les membres du jury.

M. J. Masurel rappela le succès obtenu par la deuxième Exposition, grâce à une participation très nombreuse et aussi au concours du Comité artisanal.

Cette manifestation se continuera tous les ans et le président fit appel à tous ceux qui s'y intéressent pour qu'ils continuent à y présenter leurs travaux.

Puis il remercia les membres du jury qui avaient eu, avec autant de compétence que d'impartialité, répartir les médailles et les diplômes mis à leur disposition.

Des remerciements furent également adressés aux organisateurs et tout particulièrement à M. Dewambrechin, président de l'Exposition, qui avait eu si bien, mettre au point la tâche que le Conseil d'administration lui avait confiée.

M. J. Masurel procéda alors à la distribution des récompenses et un vin d'honneur termina cette réunion.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE AUX ÉTABLISSEMENTS TIBERGHIEN FRÈRES

Comme chaque année, MM. Tiberghien frères ont reçu les souhaits de leurs employés et contremaîtres. Ils ont procédé, à cette occasion, à la remise de cadeaux et gratifications à un certain nombre de vétérans de leurs usines. Cette année, la promotion était particulièrement nombreuse: M. Clément Decock, ouvrier trieur de déchets, atteignait sa soixantième année de présence.

Trois ouvriers atteignaient 50 ans: MM. Jules Petit, Charles Verhaegbe, Fidèle Desmarchelier.

Trois atteignaient 40 ans: MM. Georges Duterte, Jules Blondeau, Germaine Bouckaert.

Vingt atteignaient 30 ans: Juliette Houzet, Angèle Vanwassenhove, Augustine Planquart, Léontine Vansevenant, Julien Decoopman, Pierre Vanhuyse, Edouard Durand, Ernest Delplanque, Jean Ladrière, Achille Verfaillie, Henri Vergin, Philippe Selosse, Albert Lefebvre, Julien Grumenpree, Jules Catteau, Alfred Forceau, Désiré Fauquenoy, Gabriel Buysens, Louis Dehaene, Ernest Dutoo.

Le tableau d'honneur des anciens collaborateurs de la maison encore au travail, compte actuellement: 2 vétérans ayant 60 ans; 13, 50 ans; 46, 40 ans; 146 30 ans de présence. Il faut ajouter à ce chiffre 43 retraités. C'est là un magnifique exemple de persévérance dans le travail et d'attachement du personnel aux établissements où ils sont employés.

Médaille d'honneur de l'Octroi

La médaille de bronze de l'Octroi a été décernée à M. Henri Desmettre, brigadier d'octroi. Nos félicitations.

Arrestation d'un bécanier

Le service de la Sûreté était informé jeudi matin, par la police de Mouscron, qu'un groupe de trois indésirables parmi lesquels figurait un certain Louis Dutriez, 31 ans, sans domicile fixe, qui déjà plusieurs fois avait été condamné pour fraude, outrage, rébellion et vol, serait conduit à la frontière. M. Dalle, inspecteur de la Sûreté, et le sous-inspecteur Deureux, se rendirent à la Marlière, où, munis du signalement de l'individu, ils l'appréhendèrent.

Au moment de son arrestation par la police belge, Dutriez était en possession d'une bicyclette qu'il avoua avoir dérobée le 28 décembre, à 22 h. 30, à l'entrée du Café des Sports, avenue Gustave-Dron, à Tourcoing. L'enquête menée par M. Dalle permit de retrouver le propriétaire du vélo, M. Julien Saint-Venant, domicilié 317, rue de Tourcoing, à Neuville-en-Ferrain, qui est rentré en possession de sa machine. Dutriez, inculpé de vol et de vagabondage par M. Parrerex, commissaire du 1er arrondissement, fut déféré au Parquet.

CINÉ FAMILIAL TOURQUENNOIS. — **Nous apprenons que le deuxième bulletin du Ciné-Théâtre paraît cette semaine. Les personnes désireuses de connaître à l'avance les programmes et d'être mises au courant des nouvelles du cinéma, voudront s'abonner à cette petite revue très alerte et très franche. Vous la recevrez en vous inscrivant à Concordia, 41, rue Carnot. Votre versement de 5 fr. vous donnera droit à un billet de faveur.**

J'allez faire cet envoi à vos amis qui aiment le cinéma.

RELEVÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE DU 1ᵉʳ AU 31 DÉCEMBRE 1932. — Jean D'Halluin, rue d'Anor, 17 : 1 maison rue de Bavai ; Joseph Vignable, boulevard de l'Egalité, 154 : 1 bâtiment ; Gondrand Frères, rue Winoc Chocquel, 172 : des magasins ; Lorthiois-Malpel, avenue Albert 1ᵉʳ : 1 cave à l'intérieur ; Godinot-Lionel, Chaussée Watt, 79 : 1 maison rue de Bavai ; Ets J. Watinez-Lemourette, rue d'Amsterdam : agrandissement d'usine ; Cyrille Lebrun, rue de Chantilly, 53 : 1 maison rue Alfred Desplanques ; Gustave Bovyn, rue de Flevrus, 219 : 1 maison, rue du Beau Laurier ; Dassauvages Frères, rue C. Jubert, 313 : 1 maison ; Mme Lepers-Dujardin, rue de Mouvaux, 18 : 4 maisons avenue Gustave Gran ; Ets Liénart-Walnier, rue Verte, 27 : surélever un bâtiment.

Mitoyenneté. — Morcels, 22, rue Cronstadt

RESULTATS D'ADJUDICATIONS. — Mercredi 4 janvier à 10 h. 30, il a été procédé à l'adjudication publique des travaux neufs et d'entretien des égouts et des pavages et revêtements pendant l'année 1933 :

1) Entretien et travaux neufs des égouts : MM. Bauduin et Dubrulle, 38, rue Claude Bernard à Tourcoing ont été déclarés adjudicataires avec un rabais de 5 %.

2) Entretien et travaux neufs des pavages et revêtements de chaussées, des voies publiques et immeubles communaux.

1er lot : Travaux de pavages et revêtements : MM. Bauduin et Dubrulle sont adjudicataires avec un rabais de 6 %.

2e lot : Fourniture de matériaux : MM. Bauduin et Dubrulle sont adjudicataires avec un rabais de 4 %.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 5 janvier : Chicons, 1.35 le kg ; oignons, 0.55 le kg ; choux fleurs, 14.00 à 20.00 le colis ; choux verts, 0.70 à 0.95 la pièce ; poireaux, 1.75 la botte ; fleurs 18.00 à 30.00 le panier ; bananes, 18.00 à 27.00 la caisse ; oranges, 1.75 à 2.70 le kg ; mandarines, 2.00 à 3.80 le kg ; pommes, 1.10 le kg ; citrons, 2.20 à 2.75 ; camenberts, 1.45 à 1.90 la pièce ; munster, 3.25 à 4.00 la pièce ; gouda, 6.25 à 7.00 le kg ; gruyère, 9.00 à 9.25 le kg ; port salut, 6.50 à 9.00 le kg ; beurre, 17.50 à 20.00 le kg ; merlans, 1.30 à 2.80 le kg ; cabillauds, 3.00 à 3.80 le kg ; harengs, 0.80 à 1.80 le kg ; merluches, 3.80 le kg ; saumon rose, 6.00 à 6.50 le kg.

MUTUELLE RETRAITE DE LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS. — Les versements pour le 1er trimestre 1933 seront encore reçus aujourd'hui vendredi et demain samedi jusqu'à 17 h.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir à 20 h., reprise des répétitions générales. Programmes de Nice.

CHORALES PAROISSIALES NOTRE-DAME DE LOURDES. — Ce vendredi à 19 h. 30, salut chanté par les deux chorales suivi de la répétition à l'église.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-JOSEPH. — Ce vendredi à 20 h., répétition générale au cercle.

COMITÉ DES FÊTES DE LA TOSSEE ET CINQ-VOIES. — Réunion ce soir à 20 h. chez Charlot, 208, rue de Roubaix. Etude du programme des fêtes quadriennales.

BIGO-JAZZ DES CINQ-VOIES. — Pas de répétition aujourd'hui. Réunion de la commission à 19 h. 30 au siège, café de la Lumière

AMICALE SAINT-CHRISTOPHE. — Dimanche prochain à 11 h., rue de la Cloche, 35, réunion mensuelle. Souhaits à M. le Doyen, au président d'honneur et à M. Décamp.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-JACQUES — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Arsène Malfait demain samedi à 10 h. 15 en l'église Notre-Dame.

UNION TOURQUENNOISE. — Réunion de la commission administrative ce soir au local à 20 h. Communication importante.

CLUB SYMPHONIQUE DES PLATS. — Ce soir vendredi à 19 h., répétition générale au siège « Café François » angle des rues Winoc-Chocquel et du Château.

MOUVAUX

L'INSTALLATION DE M. L'ABBÉ BERNARD AU SACRÉ CŒUR

L'installation du nouveau curé de la paroisse du Sacré-Cœur, M. l'abbé Bernard, aura lieu, comme nous l'avons annoncé dimanche 8 janvier, à 15 h. Voici le programme de cette belle cérémonie qui attirera la majorité des fidèles de la paroisse:

M. le Curé sera reçu à 15 h. au Foyer catholique mouvaloïs par la municipalité de Mouvaux. Puis un cortège composé des divers groupements de la paroisse, enfants des écoles, clique, Jeunesse catholique et J.O.C., membres de la Chorale et du Foyer, Mères chrétiennes, Enfants de Marie et groupements féminins, se formera par les rues Vauban, Faidherbe, Nouvelle et Saint-Paul pour gagner l'église du Sacré-Cœur où M. Paul Tiberghien, président du Conseil paroissial, prononcera l'allocution d'usage. Une fillette remettra alors au nouveau pasteur la houlette symbolique et les clefs de l'édifice. Puis M. l'abbé Chantry, doyen de Marcq-en-Barœul, procédera à l'installation officielle suivant le cérémonial consacré.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION

Au cours de l'année 1932, les services de l'Etat-civil ont enregistré 141 naissances, 73 mariages, 5 divorces, 98 décès.

Les 98 décès se répartissent comme suit au point de vue de l'âge: 13 enfants de moins d'un an, deux de 1 an, trois de 2 à 4 ans, une personne de 20 ans, huit de 30 à 40 ans; 5 de 40 à 49 ans, douze de 50 à 60 ans, vingt et une de 60 à 69 ans, dix-sept de 70 à 79 ans, quinze de 80 à 90 ans et une au-dessus de 90 ans.

Cinq personnes sont mortes de la tuberculose pulmonaire, 16 de cancers et tumeurs malignes, 4 d'hémorragie et ramollissement du cerveau, 12 de maladies du cœur, 4 de bronchite aiguë, 3 de bronchite chronique, 6 de pneumonie, 8 d'autres affections de l'appareil respiratoire, une d'affection de l'estomac, 4 de diarrhée et entérite, 4 de néphrite aiguë ou chronique, 1 d'accident puerpéral, 3 de débilité congénitale, 10 de sénilité, 2 de mort violente, 9 de maladies diverses et 6 de maladie inconnue ou mal définie.

CAISSE DE RETRAITE DES PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ROUBAISIENS. — Une permanence se tiendra de 11 h. à 12 h. 30 au siège, rue Négrier, le dimanche 8 janvier pour ceux qui ont réglé la cotisation. Pour les autres qui ne sont pas à jour, une permanence spéciale leur sera réservée de 11 h. à 12 h. le dimanche suivant 15 janvier.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Demain samedi 7 janvier de 8 h. 30 à 10 h. 30 au local habituel.

LE COMITÉ D'ENTE'AIDE AUX CHÔMEURS a reçu de M. Lengrand, rue Jeanne d'Arc, la somme de 100 francs et de M. Arthur Steux, rue Vauban, la même somme, produit des jeux organisés au profit des chômeurs dans leurs établissements.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA VIE DES HUIT PAROISSES QUE COMPTE LE DOYENNÉ DE MARCQ

Nous donnons ci-dessous le relevé des actes paroissiaux enregistrés au cours de l'année 1932 écoulée, dans les huit paroisses du doyenné de Marcq-en-Barœul.

Marcq-Saint-Vincent: 92 baptêmes, 38 mariages, 77 décès. — Notre-Dame-des-Victoires du Pont de Marcq: 97 baptêmes, 48 mariages, 50 sépultures. — Marcq-St-Louis, au Plouich: 72 baptêmes, 32 mariages, 28 sépultures. — Marcq-Sacré-Cœur, à Rouges-Barres: 58 baptêmes, 16 mariages, 36 sépultures. — Mouvaux-St-Germain: 68 baptêmes, 48 mariages, 61 sépultures. — Mouvaux-Sacré-Cœur: 46 baptêmes, 18 mariages, 29 sépultures. — Mouvaux-Saint-François: 47 baptêmes, 14 mariages, 43 sépultures.

Voici maintenant quelles furent les grandes dates paroissiales de l'année:

A Marcq-Saint-Vincent, le 22 mai, s'est tenue une journée familiale avec MM. les abbés Féron et Cau, délégués de l'A.M.C. Le 2 octobre, M. l'abbé Potdevin, nommé vicaire à Lille, a quitté la paroisse. M. l'abbé Cyst-Deproot lui succéda.

A Notre-Dame des Victoires, le 10 juillet, fut inauguré le Foyer Saint-Joseph. Le 30 octobre, s'ouvrait le cinéma paroissial, au Foyer. Le 15 décembre, M. Jean Delecourt, président du Comité catholique, recevait la Légion d'honneur pour les services qu'il a rendus aux œuvres sociales et mutualistes.

A Saint-Louis, le 2 octobre, le cinéma paroissial, équipé en parlant, donnait sa première représentation.

Au Sacré-Cœur, la chapelle à Saint-Christophe a été consacrée le 17 juillet par M. le vicaire général Dewailly. Le deuxième pèlerinage automobile et la neuvaine se sont déroulés avec grand succès du 17 au 25 juillet. Le 3 octobre, une garderie enfantine a été ouverte rue Boissonet.

A Mouvaux-Saint-Germain, M. l'abbé Marescaux a quitté la paroisse le 29 mars 1932 pour revenir aumônier de l'hospice civil et de la maison centrale de Loos. Il a été remplacé par M. l'abbé Demayer.

A Saint-François, une mission a été prêchée du 21 février au 6 mars. Les exercices furent remarquablement suivis. Le 20 novembre s'est tenue une magnifique journée sociale.

Au Sacré-Cœur, l'église s'est enrichie, en juillet-août, de jolis chapiteaux. Le 2 octobre a été béni le fanion de la clique Saint-Michel. Les paroissiens eurent la grande douleur de perdre leur vénéré pasteur, M. l'abbé Taquet, enlevé le 2 décembre dernier par une douloureuse maladie. Son Eminence vient de désigner pour lui succéder, M. l'abbé Bernard, qui sera installé officiellement dimanche prochain.

A Bondues, le 21 août, la J.O.C. a organisé une grande journée d'amitié qui a réuni 700 travailleurs de la région de Roubaix-Tourcoing. Le 15 septembre, 500 garçonnets des environs assistaient à la journée d'amitié des patronages de vacances. Le 12 juillet, M. l'abbé Delmotte célébra sa messe de prémices. Le 25 septembre, M. l'abbé Lepoutre, nommé directeur de la maison de famille Saint-Louis, faisait ses adieux à la paroisse. Il fut remplacé par M. l'abbé Delesalle, nouveau prêtre.

AU PATRONAGE DE MONTPLAISIR

On sait l'attention que le clergé paroissial porte au quartier Monplaisir dont le développement est chaque jour plus grand. C'est ainsi que M. l'abbé Chantry, doyen de Saint-Vincent, y a installé une garderie enfantine et un dispensaire qui rendent à la population de ce quartier de près de 900 habitants, de signalés services.

Plus récemment, un secrétariat populaire y a également été fondé. Il fonctionne désormais, très régulièrement.

Un patronage réunit aussi tous les jeudis et dimanches les fillettes du quartier au nombre de plus de soixante-dix.

Pour récompenser ces enfants de leur assiduité et de leur bonne conduite, des récompenses leur seront distribuées dimanche soir, au cours d'une charmante réunion, qui sera présidée par M. l'abbé Chantry.

Le corps de la fillette noyée par sa mère le 9 décembre dernier a été retrouvé jeudi matin

La population a encore présent à la mémoire le douloureux drame qui s'est déroulé le vendredi 9 décembre dernier, à Marcq-en-Barœul. Condamnée pour vol par le tribunal correctionnel de Lille, la veuve Dulongcourty, née Ludwine Marant, âgée de 48 ans, et mère de trois enfants, demeurant 81, rue de Rouges-Barres, prenait la fatale décision de mettre fin à ses jours en entraînant avec elle dans la mort sa petite fille Jeanne, âgée de 10 ans. En rentrant le soir de son travail, le fils aîné Albert, trouva une lettre annonçant cette funeste détermination.

La malheureuse femme s'était jetée dans la Marque avec sa petite fille le même soir. On retrouva son corps le lendemain dans la matinée non loin de l'écluse, au-delà du pont du Risban. Les recherches qui continuèrent pendant plusieurs jours très activement, ne permirent pas de retrouver le corps de la pauvre petite fille. On les abandonna croyant que le petit cadavre avait été entraîné au loin sous une péniche.

Or, quelle ne fut pas la stupéfaction de M. Alphonse Boussemart, ancien pontonnier du Risban, habitant à proximité, en apercevant assez près de la nouvelle passerelle, le corps d'une fillette qui flottait entre deux eaux. A l'aide d'un crochet et d'une ficelle, il ramena le corps près de l'escalier, mais le laissa dans l'eau tout contre la berge. Il s'en alla ensuite prévenir la police, et le garde Maurice Fremeaux retira le petit corps du canal, pour le mener à la morgue. On constata avec surprise que malgré un séjour de près de quatre semaines dans l'eau, le corps de la petite Jeanne n'était pas décomposé. Il avait simplement le bras gauche percé par un coup de gaffe ainsi que l'oreille droite.

La famille a été prévenue et l'inhumation de la malheureuse petite victime aura lieu à bref délai, vraisemblablement vendredi après-midi, au cimetière du Bourg.

Un homme travaillant sur les voies du Mongy est blessé à la tête par une tringle de roue échappée d'une auto

Jeudi vers 7 h. 45, un accident assez grave s'est produit entre le Pont de Dunkerque et le Buisson, sur la chaussée latérale du Grand Boulevard, en bordure des voies du Mongy, dans les circonstances suivantes:

M. Georges Lorthioir, 23 ans, ouvrier de la Société d'entreprise des voies du Mongy, demeurant à Leers, rue du Capitaine Picavet, 11 bis, travaillait sur les voies entre le Buisson et le Pont de Dunkerque, boulevard de Lille, à Marcq-en-Barœul. Par l'allée latérale arrivait de Lille en automobile, M. René Olivier, entrepreneur de transports, domicilié à Marcq, 45, rue de l'Egalité, qui se dirigeait vers le Croisé-Laroche. Au moment de croiser l'ouvrier, une tringle en fer s'échappa de la roue arrière gauche de l'automobile et alla frapper violemment M. Lorthioir à la figure. Sous la violence du choc, l'ouvrier fut sérieusement blessé et tomba à la renverse, s'occasionnant une seconde blessure à la tête. Transporté dans un café voisin, le blessé reçut les soins du docteur Boudalliez et fut ensuite reconduit à son domicile.

L'automobile ne put s'arrêter, le sol étant très glissant, elle risquait de faire un tête-à-queue soit dans les voies du Mongy, soit sur le trottoir où se trouvaient plusieurs piétons. L'automobiliste, M. René Olivier, laissa rouler sa voiture une trentaine de mètres encore et celle-ci alla s'arrêter tout contre les pylônes du pont du chemin de fer. L'auto est naturellement détériorée à l'avant. Les dégâts peuvent être évalués à 3.000 fr. environ. Le garde Maurice Damarez alla faire les constatations.

Un piéton est renversé par une auto sur le Grand Boulevard

Mercredi soir vers 21 h. 15, M. Henri Coquelot, 30 ans, demeurant 8, rue de Mulhouse à Lille, descendait du tramway Mongy à la hauteur du Croisé-Laroche, lorsqu'en traversant la chaussée centrale, il fut renversé par une auto pilotée par M. Dehaydre, demeurant 15 avenue Gustave Delory à Croix.

Aussitôt relevé par l'auteur involontaire de l'accident, l'infortuné piéton fut conduit au poste de secours du Croisé-Laroche où M. le docteur Masson vint lui donner les premiers soins.

Peu après, il était reconduit par les soins de l'automobiliste précité à son domicile.

Le praticien a relevé des blessures à la tête, à la joue et à la jambe gauche, qui, sauf complications, ne paraissent pas devoir entraîner de suites fâcheuses.

HALLUIN

AUX « AMIS D'HALLUIN »

Le syndicat d'initiative « Les Amis d'Halluin », a tenu mercredi soir, à 19 h., au Foyer de la Paix, sa première assemblée de l'année.

La réunion était présidée par le président, M. Maurice Toulemonde.

En ouvrant la séance, M. Maurice Toulemonde a pris la parole pour présenter des souhaits du nouvel an aux membres.

Après examen de diverses questions, M. Achille Descamps, le dévoué président du Comité des fêtes, a présenté le projet d'une soirée qui serait organisée le 19 février à l'intention des familles des membres des « Amis d'Halluin » exclusivement. Elle aurait lieu dans la grande salle des fêtes du Foyer de la Paix. Pour la réalisation du programme envisagé, il serait fait appel aux seuls éléments artistiques halluinois. La proposition est approuvée à l'unanimité.

A près la réunion a eu lieu un souper amical, dont l'organisation avait été confiée à M. Descamps. Il comprenait une cinquantaine de couverts. Il s'est ouvert à 20 h., sous la présidence de M. Maurice Toulemonde. Et puisqu'on se trouvait à l'époque de l'Epiphanie, on « tira les Rois ». Le sort désigna une Reine, et ce fut Mme Ducastel-Outric, qui fut appelée à cette éphémère dignité. La petite fête se poursuivit donc sous sa présidence.

Au dessert, une tombola fut organisée, dont chaque convive emporta un joli lot.

Puis, M. Achille Descamps prit la parole, en déclarant heureux du succès de cette amicale réunion. Il remercia les membres du Conseil d'administration du bienveillant concours qu'ils lui prêtent et de la confiance dont ils l'honorent. Il salua ensuite les membres de la presse et leur exprima sa gratitude pour les services rendus à l'association. Un toast fut ensuite porté à la Reine.

Le représentant du « Journal de Roubaix » répondit à M. Descamps, et forma des vœux en faveur des « Amis d'Halluin ».

La soirée s'est ensuite clôturée par des chansons.

VOYAGE A BEAURAING - Visite aux Grottes de Han et la Citadelle de Dinant. Voyage par autocar de luxe, le mardi 10 et le mercredi 11 janvier.

1er jour: Départ à 7 h. 45, place de Menin, par Courtrai, Tournai, Mons, Charleroi, Philippeville, Beauraing. Arrivée à 3 heures de l'après-midi. Dîner à Charleroi. Visite à Beauraing, à l'endroit des apparitions.

2e jour: Départ de Beauraing à 7 heures vers Han-sur-Lesse. Visite aux grottes. Départ à 10 heures vers Dinant. Visite à la Citadelle et puis dîner. Départ de Dinant à 12 heures 30. Arrivée à Ypres à 6 heures du soir.

Le prix est fixé à 150 fr. par personne, y compris dîner et logement.

Inscription: chez **M. Joseph CALLOO** (Pullman Atlas), rue Neuve, 14, GHELUWE (Tél. Menin 277), ainsi qu'au personnel des autobus de la ligne Menin-Ypres-Ostende. Places numérotées. 20369

L'ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS BELGES

A l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la section halluinoise des Anciens Combattants belges (F.N.C.), la Commission, à la demande d'un certain nombre d'adhérents, a décidé d'organiser un banquet.

Celui-ci aura lieu le samedi 21 janvier, à 19 h., au local, chez M. Vanhoof, « A l'arrêt du tram », rue de Lille, 173. Prix de la souscription, 16 fr. Les adhésions au banquet seront reçues jusqu'au 15 janvier.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses, des 3 catégories (mensuelle, trimestrielle et semestrielle) sont invités à se présenter chez M. le Percepteur rue du Midi, 41, le samedi 7 janvier courant de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., pour toucher leur allocation.

RONCQ

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'allocation d'encouragement national aux familles nombreuses ayant choisi le mode de paiement semestriel, sont priés de se présenter à la mairie le lundi 9 février 1933 de 9 à 10 h. en vue d'échanger leur carte d'identité.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS pour le hameau du Blanc-Four, café Desarrangues, rue de Lille : 1) mardi 10 janvier, à 15 h. pour les enfants dont les noms commencent par les lettres A à De inclues ; mercredi 11 janvier à 15 h. pour ceux dont les noms commencent de Di à Z.

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui vendredi, pointage des chômeurs partiels de 14 h. 30 à 15 h. ; des chômeurs complets à 15 h.

AVIS AUX AMICALISTES DE Ste-THÉRÈSE ET DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — Les amicalistes de Ste-Thérèse et de l'Immaculée Conception sont priées d'assister à la messe qui sera dite samedi prochain à 6 h. 30, en l'église Saint-Piat, pour leur compagne, Mlle Jeanne Deltour, à l'occasion de son mariage qui sera célébré le lundi 9 janvier à 11 h. et auquel elles sont également invitées.

BONDUES

L'ARBRE DE NOËL DES FAMILLES NOMBREUSES

Malgré la période difficile que nous venons de traverser, le Comité est heureux de pouvoir offrir à ses adhérents un Arbre de Noël avec la traditionnelle distribution de lots utiles aux enfants de 13 ans et au-dessous, grâce au généreux concours qu'il a trouvé chez les bienfaiteurs du groupement qui ont tenu à témoigner leur encouragement aux grandes familles.

Cette petite fête de famille aura lieu à la salle Sainte-Famille, le dimanche 8 janvier à 16 h., de façon à pouvoir être terminée avant 19 heures. Quelques films viendront agrémenter la séance et les parents si souvent accablés par le souci de la vie pourront passer une agréable après-midi.

Le Comité a pris ses dispositions pour écourter la longueur des distributions tout en permettant à chaque famille de régulariser sa situation. Une permanence sera établie le dimanche 8 janvier à partir de 7 h. le matin, au siège, chez M. A. Candaele pour recevoir la cotisation de 1933 et donner en même temps le numéro pour la distribution, les coquilles, les jouets, suivant le nombre d'enfants et tous renseignements utiles. Prière de se présenter muni de la carte et du livret de famille. Le Comité demande que ce soit les parents plutôt que les enfants qui viennent à la permanence et prévient les familles de prendre leurs dispositions car il ne sera plus rien délivré dans la salle.

QUESNOY-SUR-DEULE

STATISTIQUE AGRICOLE DU CANTON

La Commission cantonale s'est réunie à la Mairie sous la présidence de M. M. Dervaux, maire.

Superficie totale du canton : 6.489 ha 87 ares 52 centiares ; des terres labourables, 4.140 ha 92 a 56 c. ; prés naturels, 114 ha ; herbages, 692 ha ; pâturages, 160 ha. ; cultures maraîchères, 295 ha. ; bois et forêts, 68 ha. ; routes, etc... 950 ha.

Superficies cultivées en blés : 1.633 ha. ; seigle, 20 ha. ; avoine, 853 ha. ; pommes de terre, 365 ha. ; rutabaga, 9 ha. ; choux fourragers, 3 ha. ; tabac, 19 ha. 20 ; lin, 20 ha. 72 ; trèfle, 150 ha. ; luzerne, 25 ha. ; sainfoin, 10 ha. 50.

Animaux : 905 chevaux, 34 mules et mulets, 3 ânes, 122 taureaux, 52 bœufs, 2.370 vaches, 1.632 veaux et génisses, 1.231 béliers, moutons, agneaux, etc.., 1.115 porcs et truies, porcelets, etc..., 102 chèvres.

Appréciations de la commission sur les récoltes : la récolte du blé a été bonne, ainsi que celle du seigle ; la récolte de l'avoine a été d'une bonne moyenne et supérieure à celle de l'année 1931 ; la récolte des pommes de terre a été bonne et le rendement satisfaisant ; la betterave fourragère a rapporté 70.000 kilos à l'hectare, ainsi que celle de distillerie ; la betterave sucrière a rapporté 32.000 kilos.

Le blé a donné 30 quintaux de grain et 40 qx de paille à l'hectare ; le seigle a donné 20 qx de grain et 55 qx ; l'avoine a donné 35 qx de grain et 35 qx.

TAXE SUR LES CHIENS. — Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils doivent déclarer à la Mairie, jusqu'au 15 janvier, dernier délai, les animaux qu'ils possèdent. Pour l'imposition, les chiens sont classés en deux catégories : 1re catégorie, tout animal non préposé spécialement à la garde et laissé en liberté accompagne son maître dans ses sorties et promenades, 2e, les chiens de chasse; 2e catégorie, chiens affectés exclusivement à la garde. Toute fausse déclaration ou omission entraîne d'office l'imposition à double taxe; il en est de même pour les propriétaires dont les chiens seront trouvés errants.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL DE L'ANNEE 1932. — 73 naissances, 28 mariages, 6 transcriptions, 2 reconnaissances, 47 décès.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui, à 14 h., à la Mairie.

ARRET DE COURANT le dimanche 8 janvier, de 8 à 13 h., sur le côté gauche de la Deûle.

COMINES

LA CRÉATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

L'Ecole de musique est consacrée à l'enseignement gratuit de la musique. Cet enseignement comprend cinq sections: solfège, violon, piano, cuivres et bois.

Les classes de solfège, piano et violon sont mixtes.

Les aspirants ne jouant pas encore d'instrument sont admis à suivre les cours de solfège. Nul ne peut être admis dans une classe de solfège s'il a moins de 8 ans et plus de 26 ans.

Les aspirants pour l'Ecole de musique doivent se faire inscrire en déposant un extrait de leur acte de naissance le dimanche 15 janvier (seul jour d'inscription), de 9 h. à midi, à l'Hôtel de Ville, salle des réunions, où les inscriptions seront reçues par M. Pellemeule.

Les candidats de nationalité étrangère pourront être reçus — suivant le nombre de places disponibles — avec l'autorisation spéciale de M. le Maire.

Toutes les classes seront faites le dimanche matin, sous la surveillance de M. Pellemeule.

L'ouverture des classes aura lieu le premier dimanche de février; tout élève ne se présentant pas à l'heure qui lui sera indiquée, sera considéré comme démissionnaire.

Les aspirants seront réunis dans une des salles de la Mairie, le dimanche 29 janvier, à 11 h., afin de recevoir les instructions nécessaires en ce qui concerne le règlement et aussi la désignation des heures des cours qu'ils auront à suivre.

Ceux âgés de moins de